



BULLETIN DE LA SÉCURITÉ AFRICAINE

UNE PUBLICATION DU CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE

L'engagement des États-Unis en matière de sécurité en Afrique

PAR WILLIAM M. BELLAMY

- ◆ En dépit d'améliorations appréciables ces derniers temps, la situation sécuritaire de l'Afrique demeure fragile et des menaces très diverses, actuelles et émergentes, ajoutent aux lourdes contraintes auxquelles les gouvernements sont déjà soumis.
- ◆ Les opérations de maintien de la paix de l'ONU en Afrique ont enregistré certains succès ces dernières années, tout particulièrement lorsqu'elles ont bénéficié du soutien direct de membres du Conseil de sécurité.
- ◆ Une coordination interorganisations bien plus cohésive sous la ferme direction de la Maison-Blanche est nécessaire pour que les États-Unis puissent contribuer à la stabilité durable de l'Afrique, étant donné la persistance de la pauvreté, de l'inégalité et de la faiblesse de la gouvernance dans cette région.

POINTS SAILLANTS

L'ÉVOLUTION DES MENACES

La réduction générale des conflits violents au cours de la décennie écoulée représente un changement notable pour l'Afrique. Les opérations internationales de maintien de la paix élargies et redynamisées, appuyées par la détermination récemment manifestée par l'Union africaine (UA) de relever les défis en matière de sécurité, sont venues renforcer cette tendance.

Toutefois, dans la plupart des cas, les progrès enregistrés dans l'établissement de la paix demeurent fragiles et aléatoires. Les rébellions et les insurrections ont souvent été maîtrisées par des accords négociés qui n'ont pas été suivis d'aménagements politiques significatifs ni d'autres mécanismes d'application. Il est donc bien trop tôt pour considérer

que les États africains ont trouvé des solutions permanentes aux rivalités politiques et aux problèmes de gouvernance qui sont à l'origine de la plupart des conflits récents. Pour se rendre compte des difficultés que doivent surmonter les opérations de maintien de la paix, il suffit de songer à la désintégration de la Somalie qui constitue actuellement la pire crise humanitaire au monde, à la rébellion et la répression au Darfour qui continuent de provoquer la révolte de la communauté internationale et à la perspective d'une reprise de la guerre civile entre le Nord et le Sud du Soudan où un référendum sur la sécession est prévu pour 2011.

Les attentats du 11 septembre ont aussi attiré l'attention des responsables américains sur

les vulnérabilités générales de l'Afrique. Avec ses frontières poreuses, ses espaces non gouvernés, ses tensions sociétales et ses lacunes en matière d'application des lois, celle-ci faisait figure de territoire idéal où les organisations terroristes et criminelles pourraient trouver refuge, acquérir et entreposer des armes, recruter des membres, mener des exercices d'entraînement et organiser des opérations sans grandes craintes d'ingérence de la part des autorités. De nombreux observateurs considèrent également que l'Afrique pourrait être vulnérable à l'extrémisme islamiste. Les musulmans y sont plus nombreux qu'au Moyen-Orient et, lorsqu'ils vivent dans des communautés minées par la pauvreté, le chômage et un sentiment d'exclusion et de négligence officielle (situation qui est aussi celle de nombreuses communautés non musulmanes de l'Afrique), peuvent être sensibles aux messages extrémistes et, à terme, devenir des proies faciles pour les recruteurs des groupes terroristes.

On s'est ainsi aperçu que les faiblesses chroniques qui avaient jusqu'alors retenu surtout l'attention des humanitaires et des experts en développement – pauvreté, chômage, maladie, analphabétisme, corruption et carences de la gouvernance – présentaient une nouvelle importance stratégique. Ceci a induit une tendance à fusionner toutes les formes d'aide des États-Unis en faveur de l'Afrique, que cette aide soit destinée à la sécurité, au développement ou aux interventions humanitaires, pour viser des objectifs prioritaires de lutte contre le terrorisme.

On voit également se manifester toute une série de nouveaux défis en matière de sécurité qui, moins classiques et spectaculaires, sont néanmoins tout aussi importants. La piraterie est en claire augmentation dans les eaux africaines où elle menace le commerce et le bon déroulement des opérations d'aide humanitaire. Des États africains en nombre croissant deviennent des points de transit impor-

tants pour les stupéfiants destinés aux marchés européens, bien que les narcotrafiquants et les réseaux qui contrôlent ce commerce soient rarement africains. D'autres activités criminelles, dont la pêche illégale, la traite des êtres humains et le vol d'énormes quantités de pétrole dans le delta du Niger, se sont considérablement développées et menacent de déstabiliser des régimes déjà fragiles.

«cette situation a alimenté une tendance à fusionner toutes les formes d'aide des États-Unis en faveur de l'Afrique, que cette aide soit destinée à la sécurité, au développement ou aux interventions humanitaires, pour viser des objectifs prioritaires de lutte contre le terrorisme»

La corruption des milieux officiels contribue dans une grande mesure à l'expansion des activités criminelles en Afrique. Et même lorsque les autorités sont résolues à lutter contre les influences criminelles, de graves lacunes institutionnelles les empêchent souvent d'agir efficacement. L'Afrique est de toutes les régions du monde celle qui a le pourcentage le plus bas de policiers (180 pour 100 000 personnes) et de juges par habitant. Les effets de ces problèmes ne restent pas localisés : l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime estime que 58 % des déclarations frauduleuses de sinistres auprès de compagnies d'assurance aux États-Unis sont faites par des Nigériens.

À ceci s'ajoute le risque encore mal défini de voir la crise financière mondiale qui empire inverser la forte croissance économique enregistrée récemment par l'Afrique. Les pénuries de produits alimentaires et de carburant à des prix abordables, la concurrence accrue dont font l'objet les ressources naturelles qui s'amenuisent, telles que l'eau, et les bouleversements provoqués par le stress environnemental et les changements climatiques viendront selon toute probabilité imposer des pressions supplémentaires aux gouvernements africains qui croulent déjà sous le poids d'autres fardeaux.

L'Ambassadeur William M. Bellamy (à la retraite) est directeur du Centre d'études stratégiques de l'Afrique. M. Bellamy a été ambassadeur des États-Unis au Kenya de 2003 à 2006, période durant laquelle il a dirigé les programmes américains de sécurité dans la Corne de l'Afrique. Il a été adjoint principal du Sous-secrétaire d'État aux affaires africaines de 2001 à 2003.

SUCCÈS DES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX

Depuis quelques années, les Nations unies ont discrètement amélioré l'efficacité de leurs opérations traditionnelles de maintien de la paix en Afrique. Le premier tournant s'est situé en Sierra Leone où, en dépit des humiliations infligées initialement par les milices hétéroclites du Front révolutionnaire uni, une force onusienne crédible a été déployée dans les zones contestées du pays à compter du milieu de l'année 2001. De grandes opérations onusiennes de maintien de la paix ont également été lancées en République démocratique du Congo en 2001, au Libéria en 2003 et en Côte d'Ivoire en 2004. Il s'agissait dans tous ces cas de missions régies par le Chapitre VII qui autorise le recours à la force. Elles ont toutes « réussi » dans l'ensemble en ce qu'elles ont soit mis fin aux violences et favorisé l'établissement de conditions dans lesquelles le conflit pouvait être limité, soit contribué à une stabilisation de la situation en phase de post-conflit.

Les opérations de l'ONU ont remporté leurs plus grands succès lorsqu'elles étaient efficacement « parrainées » par des membres du Conseil de sécurité disposés à dégager unilatéralement des ressources pour les appuyer. Ainsi, la présence militaire britannique en Sierra Leone, les activités des forces françaises en Côte d'Ivoire et le ferme soutien des États-Unis aux opérations onusiennes au Libéria semblent avoir créé un environnement plus propice aux opérations internationales de maintien de la paix.

Ce fut aussi l'époque où l'Union africaine nouvellement formée a légitimé pour la première fois le principe d'une intervention armée collective sous son égide pour rétablir la paix ou remédier à des violations graves des droits humains ou du droit humanitaire. Un nouveau Conseil de paix et de sécurité fut établi pour superviser les opérations de soutien à la paix, instaurer des sanctions et faciliter les activités humanitaires. Des capacités d'intervention armée seraient fournies par cinq brigades en attente, une par sous-région de l'Afrique, complétées par une force continentale de réserve composée d'observateurs, de policiers et de civils.

Conformément à ce nouvel état d'esprit régional, l'UA a lancé plusieurs opérations de soutien à la paix après 2000. Un petit déploiement d'un an au Burundi a permis de rétablir quelque peu la sécurité après un cessez-le-feu en 2003, bien qu'il ne soit pas parvenu à son objectif principal qui était de désarmer les rebelles et d'encourager le dialogue politique. Les missions de l'UA dans les zones de crise que sont le Darfour et la Somalie étaient bien plus ambitieuses, mais n'ont pas obtenu d'aussi bons résultats.

Les progrès enregistrés en matière de sécurité en Afrique sont visibles et encourageants, mais ils sont fragiles. Dans de nombreux lieux, les causes et les facteurs sous-jacents des conflits n'ont pas changé. Les améliorations apportées aux missions de maintien de la paix de l'ONU ainsi que la volonté d'assumer plus de responsabilités de la part de l'UA sont encourageantes, mais les capacités africaines réelles de maintien de la paix sont encore déficitaires. Les opérations de maintien de la paix de l'ONU semblent avoir atteint leur limite maxi-

«L'écart qui se creuse entre les attentes et les exigences concernant les opérations de paix milite fortement en faveur d'une large réévaluation des opérations onusiennes de maintien de la paix en Afrique et de l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour réduire le engagements excédentaires actuels»

um en Afrique et au niveau mondial : les engagements actuels sont de près de 90 000 casques bleus affectés à 16 opérations de par le monde, quelque 70 % d'entre eux étant déployés en Afrique pour sept opérations. De graves incertitudes persistent quant à la capacité de l'Afrique de réagir à la prochaine grande crise. L'écart qui se creuse entre les attentes et les exigences concernant les opérations de paix milite fortement en faveur d'une large réévaluation des opérations onusiennes de maintien de la paix en Afrique et de l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour réduire le engagements excédentaires actuels. Il signale également

la nécessité d'un échange multilatéral d'opinions sur les moyens d'aider l'Union africaine à rester confiante et enthousiaste pour qu'elle continue de jouer un rôle opérationnel actif dans le règlement des conflits du continent.

L'ENGAGEMENT DES ÉTATS-UNIS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Les États-Unis ont considérablement accru leur engagement en matière de sécurité en Afrique ces dernières années. Ils possèdent notamment une base militaire américaine à Djibouti, mènent des programmes actifs de contre-terrorisme, accordent leur appui en faveur d'une expansion considérable des opérations de paix de l'ONU et ont mis en place le Commandement militaire des États-Unis pour l'Afrique (AFRICOM). En allouant explicitement des ressources à la sécurité pour l'Afrique et en s'acquittant constamment de leur quote-part au titre des opérations de paix de l'ONU, les États-Unis ont contribué à asseoir les opérations africaines de maintien de la paix sur des bases plus solides qu'elles ne l'avaient été dans un passé récent. Toutefois, cet engagement accru en matière de sécurité n'est pas bien intégré dans les objectifs diplomatiques et de développement à long terme des États-Unis et il subsiste en fait des tensions marquées dans ces trois domaines.

Les programmes traditionnels d'aide à la sécurité et de contre-terrorisme négligent un grand nombre des défis émergents dans le domaine de la sécurité de l'Afrique. L'anarchie et la recrudescence de la criminalité, par exemple, ne sont pas des problèmes liés à la sécurité auxquels on peut s'attendre que les forces armées américaines ou africaines apportent des solutions. Il n'y a pas non plus de solutions qui relèveraient de l'aide traditionnelle à la sécurité pour mettre un terme à l'instabilité chronique que connaissent de nombreuses régions africaines en raison de la persistance de la pauvreté, de l'inégalité et de la mauvaise gouvernance. Au sein du gouvernement des États-Unis, le Bureau du département d'État chargé de la lutte internationale contre les stupéfiants et de l'application de la loi (INL) est responsable de la lutte contre le trafic de la drogue et la criminalité organisée, le blanchiment de capitaux et la traite des êtres humains au niveau interna-

tional ainsi que du renforcement des capacités des systèmes de maintien de l'ordre et de justice pénale des pays partenaires. Toutefois, les 34 millions de dollars alloués chaque année par l'INL aux activités relatives à l'Afrique ne suffisent pas pour en faire un programme cohérent de renforcement des capacités non militaires.

«les programmes traditionnels d'aide à la sécurité et de contre-terrorisme négligent un grand nombre des défis émergents dans le domaine de la sécurité de l'Afrique»

Une diplomatie plus vigoureuse et mieux dotée en ressources sera essentielle pour assurer une riposte efficace des États-Unis aux défis sécuritaires de l'Afrique. Il faudra aussi des programmes d'aide bien ciblés et soutenus. Mais les États-Unis devront également recourir à des moyens autres que les remèdes traditionnels. Les interventions américaines ont trop souvent été réactives et cloisonnées ; les programmes de contre-terrorisme menés en Afrique après le 11 septembre et pratiquement toutes les formes d'aide à la sécurité non militaire sont caractéristiques de ces faiblesses. Pour relever comme il se doit les défis de plus en plus complexes en matière de sécurité en Afrique, les États-Unis devront faire preuve de plus d'anticipation dans leurs actions et d'une cohérence accrue dans la mise en œuvre des ressources civiles et militaires. Sans une amélioration de la planification et de l'exécution interorganisations, sans un leadership plus ferme du département d'État et sans une supervision plus énergique et plus efficace de la Maison-Blanche, l'impact d'un engagement renforcé des États-Unis dans le domaine de la sécurité africaine restera vraisemblablement limité.

SIX PRIORITÉS DES ÉTATS-UNIS POUR L'AFRIQUE

Actualiser l'évaluation de référence des intérêts des États-Unis en Afrique en matière de sécurité. Pendant la Guerre froide, certains stratèges considéraient que l'accès aux ressources minérales de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie était crucial pour les intérêts des États-Unis. De nos jours,

certain experts attribuent la même importance au pétrole de l'Afrique de l'Ouest. Après le 11 septembre, l'Afrique est apparue comme un foyer potentiel de terrorisme international. Ces dernières années, cette impression a changé pour faire place à une estimation plus focalisée et plus réaliste des menaces terroristes réelles. Parallèlement, de nouvelles menaces non traditionnelles ont proliféré et les opérations de paix de l'ONU ainsi que les aspirations de l'Union africaine sont devenues des éléments cruciaux de la sécurité en Afrique. D'aucuns considèrent que l'énorme investissement commercial et diplomatique de la Chine en Afrique déclenchera inmanquablement une concurrence farouche entre les puissances extérieures qui cherchent à s'assurer accès et influence en Afrique subsaharienne ainsi qu'une rivalité stratégique avec les États-Unis.

D'autres voient des domaines de convergence dans les intérêts des États-Unis et de la Chine en Afrique et prônent une coopération plus active avec la Chine pour renforcer les capacités africaines de maintien de la paix, par exemple, ou pour améliorer la sécurité maritime. Avant tout, les États-Unis ont besoin d'un consensus lucide sur les enjeux actuels de la sécurité en Afrique, d'un consensus réaliste aussi qui inclut les nouvelles menaces et les relations entre l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord. Ce consensus devrait porter sur une évaluation des opérations de paix de l'ONU et de l'UA et des stratégies multilatérales à appliquer pour réduire les contraintes excessives actuelles. Si l'on conclut que l'importance stratégique de l'Afrique dans les années à venir sera moins liée à des menaces de guerre ou de terrorisme et plus à des questions de progrès socioéconomique et de gouvernance efficace, il s'ensuit que l'amélioration de la sécurité africaine sera forcément une tâche plus complexe qui comportera des composantes majeures non militaires et développementales.

Équilibrer et intégrer les initiatives civiles et militaires en Afrique sous une direction plus ferme de la Maison-Blanche. Une caractéristique frappante de l'engagement mondial des États-Unis de ces dernières années est l'accroissement constant de l'autorité, des responsabilités et des ressources du secteur militaire américain paral-

lèlement à la réduction des capacités civiles diplomatiques et de développement. La résistance initiale des gouvernements africains et des partenaires à l'AFRICOM était motivée en partie par leur crainte qu'un grand commandement doté de ressources abondantes n'éclipse et ne « militarise » inévitablement les programmes américains diplomatiques et de développement à travers le continent. L'administration Obama devra faire connaître sa position à ce sujet et veiller à ce que la politique des États-Unis en Afrique établisse un équilibre judicieux entre la défense, la diplomatie et le développement. L'administration aura besoin d'un cadre stratégique dans lequel les ressources et les capacités de toutes les composantes du gouvernement américain auront été identifiées et allouées d'une manière coordonnée.

«... on peut envisager sans peine un scénario dans lequel de nombreux gouvernements africains doivent faire face simultanément à des crises aussi variées que l'anarchie croissante en milieu urbain, l'amenuisement des ressources et les troubles en milieu rural, l'intrusion des groupes internationaux de trafic de stupéfiants et de criminalité organisée, et les flux chaotiques de réfugiés provenant de zones de conflit voisines»

On constate actuellement l'émergence de situations de sécurité complexes dans certains pays et sous-régions spécifiques de l'Afrique, et l'on peut envisager sans peine un scénario dans lequel de nombreux gouvernements africains doivent faire face simultanément à des crises aussi variées que l'anarchie croissante en milieu urbain, l'amenuisement des ressources et les troubles en milieu rural, l'intrusion des groupes internationaux de trafic de stupéfiants et de criminalité organisée, et les flux chaotiques de réfugiés provenant de zones de conflit voisines. Dans ces circonstances, les États-Unis ne peuvent pas se permettre

un éparpillement de l'autorité et des ressources nécessaires qui s'opposerait à une riposte efficace. Les décideurs américains doivent établir un programme continu de coordination interorganisations (département d'État, ministère de la Défense et Agence des États-Unis pour le développement international) au niveau régional, fermement guidé par la Maison-Blanche, visant à la réalisation des plus hautes priorités régionales.

«l'une des erreurs les plus courantes des planificateurs américains est de supposer qu'une présence militaire américaine robuste rassure les gouvernements amis tout en dissuadant les extrémistes et les terroristes en puissance»

Élaborer une méthode plus cohérente de lutte contre le terrorisme en Afrique. À l'époque actuelle, la menace d'activités terroristes internationales basées en Afrique subsaharienne ou menées dans cette sous-région est limitée. Les politiques doivent tenir compte de cette réalité et cesser de décrire systématiquement l'Afrique subsaharienne comme une zone de risque terroriste élevé et une source de préoccupations majeures. Là où il y a des menaces actives de terrorisme international, comme dans la Corne de l'Afrique, les contre-mesures américaines les plus efficaces mettront en jeu une coopération étroite avec les partenaires locaux qui partagent les objectifs stratégiques des États-Unis. L'une des erreurs les plus courantes des planificateurs américains est de supposer qu'une présence militaire américaine robuste rassure les gouvernements amis tout en dissuadant les extrémistes et les terroristes éventuels. En vérité, de nombreux gouvernements africains amis considèrent une présence militaire américaine forte et visible comme un handicap et un aimant potentiel pour les opposants politiques intérieurs et les terroristes en quête de cibles de grande valeur dans un environnement qui en serait normalement démuné. Le département d'État et le ministère de la Défense doivent se préoccuper davantage de calibrer les dimensions et la visibilité de la présence militaire américaine dans les pays hôtes africains.

En règle générale, il ne faut recourir à des opérations militaires contre des individus ou de petits groupes terroristes que lorsque des moyens plus discrets ont échoué et après avoir examiné les incidences de ces opérations sur les autres aspects de la politique des États-Unis. L'absence de chaîne de commandement bien définie est un problème persistant de la politique américaine de lutte contre le terrorisme en Afrique. L'une des toutes premières priorités devrait être de définir clairement l'autorité respective du département d'État et du ministère de la Défense, et spécifiquement celle du commandant combattant régional, des autres commandements combattants pertinents et des ambassadeurs des États-Unis en Afrique pour ce qui est des politiques et des programmes du théâtre de lutte contre le terrorisme. Le système actuel crée de grandes incertitudes sur le terrain, que ce soit au niveau des autorités militaires ou civiles, au sujet des responsabilités respectives dans ce domaine.

Évaluer sans complaisance les programmes traditionnels d'aide militaire. En dépit d'années d'effort et de centaines de millions de dollars d'aide américaine, la plupart des forces armées africaines ne sont actuellement que marginalement plus professionnelles et plus capables d'assumer des rôles dans le maintien de la paix qu'il y a 10 ans. Certaines forces ont régressé durant cette même période. Il en résulte que même si certains pays africains continuent de fournir des contingents pour les opérations onusiennes de maintien de la paix, ces contingents sont moins bien entraînés, équipés et dirigés que ne l'avaient espéré la plupart des observateurs américains lorsque les programmes d'aide au maintien de la paix ont été lancés concrètement. L'UA est encore bien loin de l'objectif de s'assumer pleinement en matière de sécurité.

L'aide des bailleurs de fonds n'a pas toujours été positive dans ce domaine. Il est rare que ceux-ci coordonnent efficacement l'aide qu'ils fournissent aux États africains dans le domaine de la sécurité ; ils l'organisent souvent pour satisfaire leurs propres préoccupations de sécurité localisées plutôt que les besoins à long terme des pays bénéficiaires. Pour améliorer et intégrer l'aide des États-Unis en faveur de la sécurité en Afrique, il conviendrait de confier la responsabilité générale des programmes d'aide à

la sécurité au département d'État ; l'AFRICOM participerait dès le début au processus de planification et aurait d'importantes responsabilités dans la conception conjointe et la mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités militaires par des militaires. Il faut s'attacher davantage à renforcer les institutions et les capacités des forces armées africaines plutôt qu'à communiquer simplement des compétences propres aux missions. Il s'agit aussi de définir de meilleurs critères pour évaluer l'efficacité des programmes d'aide et de réduire le recours aux contractuels du secteur privé des États-Unis. Enfin, il faut redoubler d'efforts pour harmoniser l'aide américaine et celle des autres grands bailleurs de fonds, dont le Royaume-Uni, la France et les autres pays de l'Union européenne.

Élaborer des stratégies claires tenant compte de l'importance en croissance rapide des besoins de sécurité non militaires en Afrique. L'absence de lois ou leur faiblesse, les insuffisances des forces de police, le manque de procureurs et de juges ayant reçu la formation nécessaire et la corruption généralisée rendent un grand nombre de pays africains pratiquement impuissants face à la criminalité intérieure et internationale qui empire. Bien que les forces armées africaines soient en général mieux organisées et dotées de plus de ressources que les fournisseurs civils de services de sécurité, il n'est pas souhaitable de les charger de responsabilités policières. L'une des priorités les plus importantes de la politique des États-Unis à l'égard de l'Afrique devrait être de parvenir à un consensus interorganisations bien défini, sous la direction partagée de l'INL et du secrétaire d'État adjoint aux Affaires africaines, sur les priorités et les modalités qui permettront de fournir une aide non militaire en matière de sécurité de façon plus prévisible, mesurable et soutenue.

Mieux définir la mission et la configuration de l'AFRICOM. En dépit de grands progrès sous la direction du commandant de l'AFRICOM, le général William Ward, le rôle du commandement suscite encore la méfiance en Afrique et au sein de la communauté internationale. Pour améliorer la réputation et l'efficacité de l'AFRICOM, les États-Unis devraient prendre les mesures suivantes:

- ◆ Décider (et souligner publiquement) que la mission centrale de l'AFRICOM est la coopération

avec les États partenaires africains dans les domaines traditionnels de l'aide à la sécurité et que le plus grand avantage comparatif du commandement sera sa capacité de coopérer de façon plus cohérente, efficace, durable et avec plus de moyens. Parallèlement, l'administration ne doit pas minimiser le statut de l'AFRICOM en tant que commandement combattant. Il est sans doute peu probable que l'AFRICOM ait à mener des opérations de combat en Afrique, mais cette capacité et ce rôle potentiel ne doivent pas être négligés ou dissimulés.

«l'une des priorités les plus importantes de la politique des États-Unis à l'égard de l'Afrique devrait être de parvenir à un consensus interorganisations bien défini...»

- ◆ Faire de la coopération en matière de sécurité maritime une priorité spéciale de l'AFRICOM. L'importance de la production pétrolière et gazière offshore de l'Afrique de l'Ouest est bien connue. Les activités telles que la piraterie, le vol d'énormes quantités de pétrole, le transit des stupéfiants, la traite des êtres humains et l'immigration illégale dans les eaux côtières non contrôlées de l'Afrique préoccupent de plus en plus la communauté internationale. La pêche illégale incontrôlée menace les moyens d'existence de millions d'Africains, tout comme le fait la grave dégradation environnementale de nombreuses zones maritimes. Les gouvernements africains commencent à s'attaquer à ces problèmes bien que la charge d'une force navale et de garde-côtes soit encore au bas de la liste des priorités militaires pour la plupart d'entre eux. De nombreux pays africains apprécieraient des programmes de l'AFRICOM visant à améliorer la surveillance maritime et les capacités de maintien de l'ordre. En aidant à rétablir la sécurité physique, l'AFRICOM pourrait permettre la réalisation d'initiatives de « sécurité humaine » aux assises plus larges sur le littoral africain.

- ◆ Accroître le soutien budgétaire et en personnel accordé aux programmes du département d'État pour l'aide à la sécurité en Afrique.

À l'instar de la recommandation du secrétaire à la Défense Robert Gates concernant l'allocation davantage de ressources à l'intention du département d'État pour mener des missions de stabilisation et de reconstruction à travers le monde, l'AFRICOM devrait réclamer le doublement des quelque 250 à 300 millions de dollars que le département d'État dépense actuellement chaque année à des programmes de sécurité en Afrique. Des augmentations du financement militaire étranger, du programme international de formation militaire et d'éducation et du financement des opérations de maintien de la paix devraient servir à financer les initiatives d'engagement de l'AFRICOM.

Le présent Bulletin de la sécurité africaine est une synthèse des «Recommandations au gouvernement Obama sur la politique africaine», émises par l'Ambassadeur Bellamy dans U.S. Africa Policy Beyond the Bush Years: Critical Challenges for the Obama Administration [La politique africaine des États-Unis après les années Bush : défis cruciaux pour l'administration Obama] (Washington, DC : Center for Strategic and International Studies, 2009).

CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE

Directeur: Ambassadeur
William M. Bellamy
(à la retraite)
National Defense University
300 Fifth Avenue, Building 21
Fort McNair
Washington, DC 20319-5066
Téléphone: + 1 202 685-7300
Site Internet: www.africacenter.org

BUREAU RÉGIONAL DU CESA À DAKAR

Directeur régional:
Elisabeth Feleke
Téléphone: 221 33 869 61 00
Courriel: felekee@ndu.edu

BUREAU RÉGIONAL DU CESA À ADDIS-ABEBA

Directeur régional:
Kevin Crawford
Téléphone: 251 11 517 42 05
Courriel: CrawfordKK@state.gov

BULLETINS DE LA SÉCURITÉ AFRICAINE

Directeur de la rédaction:
Joseph Siegle, Ph.D.
Téléphone: + 1 202 685-7300
Courriel: Sieglej@ndu.edu

◆ Relier les priorités de l'AFRICOM plus directement - aux opérations de maintien de la paix de l'ONU et de l'UA en Afrique. L'UA possède maintenant une structure d'organisation par l'intermédiaire de laquelle tous les partenaires internationaux peuvent coordonner leurs actions. En outre, étant donné que l'ONU est présente dans pratiquement toute l'Afrique, souvent au titre du maintien de la paix ou du renforcement de la sécurité, l'AFRICOM ne pourra pas opérer longtemps sans qu'il y ait des recoupements d'une façon ou d'une autre avec des activités onusiennes. Quelles que soient leurs faiblesses opérationnelles, l'ONU et ses institutions spécialisées inspirent le respect et l'approbation de pratiquement tous les gouvernements africains et de toutes les strates de la société africaine. Dans la mesure où l'AFRICOM sera perçu comme appuyant les missions de sécurité et de maintien de la paix de l'ONU, il sera de plus en plus largement accepté par la communauté internationale.

Le Centre d'études stratégiques de l'Afrique (CESA) soutient l'élaboration de politiques stratégiques des États-Unis envers l'Afrique en offrant des programmes d'enseignement de qualité, en effectuant des recherches et analyses au sujet des politiques et en favorisant la prise de conscience et le dialogue sur les priorités stratégiques des États-Unis et les questions relatives à la sécurité de l'Afrique. Dans cette optique, le CESA est résolu à établir des réseaux de dirigeants civils et militaires africains, américains, européens et internationaux et à présenter les points de vue africains à l'intention des décideurs américains.



La série des Bulletins de la sécurité africaine expose les recherches et les analyses d'experts du CESA et de chercheurs extérieurs pour mieux faire comprendre les questions relatives à la sécurité de l'Afrique. Les opinions, conclusions et recommandations exprimées ou implicites sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue du ministère de la Défense ou de tout autre organisme du gouvernement fédéral des États-Unis. Pour de plus amples renseignements sur le CESA, veuillez consulter le site Internet à : <http://www.africacenter.org>.

AFRICA CENTER FOR STRATEGIC STUDIES



<http://www.africacenter.org>

